

Outils, ustensiles, chevaux, subsistance, vêtements et colons
réclamés par M. Modave pour l'établissement de Fort Dauphin

Le 26 octobre 1768 – Poivre à Crémont

Un document des Archives départementales de la Réunion. Cote 2C.

=====

Répondu le 5 nov. 1768
par *le Prudent*.

M. Crémont

Au Port Louis Isle de France le 26 octobre 1768
vaisseau *le Sage*

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me faire passer les états de revue des compagnies de la Légion qui sont en garnison dans votre île, un état de leurs différents mouvements, des recrues et de leur mortalité.

La flûte *l'Ambulante* destinée pour le Fort Dauphin va passer à Bourbon, je vous prie de lui tenir prêt deux beaux et bons chevaux entiers, avec six juments de bonne espèce, ces animaux me sont demandés pour M. de Modave pour son nouvel établissement, l'achat que vous en ferez sera au compte du Roi.

Vous trouverez ci-joint, un état des différents animaux demandés par M. de Modave que je vous prie de vouloir bien remplir.

Il paraît que l'établissement de Madagascar commence à prendre forme, et j'augure bien des soins que se donne M. de Modave pour le former.

Vous trouverez ci-joint un avis au public que M. Dumas et moi avons fait publier ici pour faire passer à M. de Modave quelques ouvriers et cultivateurs pour fonder sa colonie. Il a obtenu d'un chef du Fort Dauphin une étendue considérable d'une terre excellente en toute propriété et souveraineté. Il désirerait la faire mettre en valeur. Vous avez certainement à Bourbon des gens qui ont peu ou point de propriétés, qui seront beaucoup plus heureux à Madagascar où ils pourraient former de beaux établissements ; on les aiderait de toute manière. Je vous prie de concourir avec M. de Bellecombe pour faire publier le même avis dans votre île. J'envoie à M. de Modave les outils, ustensiles et effets nécessaires pour fournir à ces nouveaux colons, la subsistance, le vêtement et tous les secours dont ils auront besoin.

Je crois n'avoir pas besoin de vous faire observer que dans ces commencements il ne faut pas de grandes émigrations. Environ vingt chefs de famille ou concessionnaires suffiront pour le premier essai.

Vous aviez destiné à M. de Modave cinquante couvertures que vous lui aviez expédiées par une pirogue ou chaloupe à St Paul lors de son passage dans votre île. Ces couvertures et quelques autres effets que vous lui adressiez ne lui sont pas parvenus avant son départ, je vous prie de les faire charger sur la flûte *l'Ambulante* pour les envoyer au Fort Dauphin.

Je vous prie de m'envoyer ici les états particuliers de tout ce que vous aurez fourni pour Madagascar, afin de les faire entrer dans l'état général des dépenses de cet établissements, et de faire mettre les prix de chaque article.

N'oubliez pas de m'envoyer le supplément de billes de bois d'olive que vous m'avez promis, c'est un bois admirable et qui remplace très bien le gayac pour les rouets de poulies.

S'il vous est possible de m'envoyer une centaine de cocos mûrs, propres à être plantés, vous me ferez un vrai plaisir.

Suivant une lettre que j'ai reçue de la part de M. de Tromelin, datée de Foulepointe, le capitaine hollandais n'était pas disposé à remettre sa cargaison au Sr Amat, j'espère que vous aurez vaincu toutes les difficultés, en signifiant à ce capitaine que vous aviez besoin des magasins du Roi et qu'il eut à les vider.

Je vous adresse ci-joint un paquet pour le Sr Amat, s'il est encore dans votre île, je vous prie de le lui faire parvenir promptement. S'il est déjà parti pour le Cap et que *le Favory* soit encore à St Paul, je vous prie de remettre cette lettre au capitaine du *Favory* pour la porter au Sr Amat au Cap, sinon, vous me ferez plaisir de me renvoyer ici la lettre.

J'ai l'honneur d'être avec un vrai attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Le Postillon arrive.¹

* * *

¹ ces trois mots de la main de Poivre.